



Rozérieulles, le 17 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

Vendredi 14 octobre 2016

Le Comité de bassin Rhin-Meuse réaffirme son engagement en faveur de la biodiversité en priviliégiant un dispositif lisible pour acteurs locaux et un rôle central de l'agence de l'eau dans la déclinaison régionale des futures politiques

Réuni le 14 octobre 2016 à Les Mazures, dans les Ardennes pour une séance délocalisée, le Comité de bassin Rhin-Meuse a poursuivi son débat sur l'extension de ses responsabilités en matière de biodiversité dans le cadre de la nouvelle loi pour la reconquête de la biodiversité, des paysages et de la nature promulguée le 8 août 2016.

« Nous sommes favorables à la biodiversité a rappelé le président Gaillard, nous en sommes déjà acteurs, c'est pourquoi nous souhaitons poursuivre notre implication de manière positive dans l'élargissement des missions des agences de l'eau à la biodiversité terrestre. » Le quitus donné au lancement, dès fin 2016, d'un appel à projets en faveur des trames vertes et bleues commun avec la Région et en partenariat technique avec la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (Dreal ACAL) et la délégation régionale de la future Agence Française pour la Biodiversité (AFB) est un signe de cette position volontariste.

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Tél. 03.87.34.48.59
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :
www.eau-rhin-meuse.fr

Forts de leur expertise développée depuis 20 ans, et afin de ne pas affaiblir l'action en faveur de la biodiversité, les membres du Comité de bassin ont défendu l'idée de s'appuyer sur un dispositif *pragmatique et lisible* au niveau du bassin Rhin-Meuse. La création d'une structure spécifique est laissée à l'appréciation de la Région, mais le débat a fait émerger l'utilité de valoriser avant tout les réseaux collaboratifs existants.

En tant que financeur majoritaire de l'Agence française de biodiversité et compte-tenu des perspectives de mobilisation accrue du financement des agences de l'eau, les membres du Comité de bassin demandent des prérogatives claires dans la gouvernance régionale et une meilleure représentativité de ses membres au sein du Conseil d'administration de l'AFB, afin de disposer d'un rôle décisionnel à la mesure de la contribution demandée aux agences de l'eau.

Ils revendiquent également la préservation des moyens en effectifs de l'agence de l'eau et la suppression du prélèvement de l'État « pour permettre à l'agence de l'eau de jouer efficacement son rôle d'opérateur de la biodiversité et de faire face aux enjeux croissants de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique » à défaut de ressources affectées nouvelles et dédiées.



.../...

Rozérieulles, le 17 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

Vendredi 14 octobre 2016

A l'issue de ce débat, les membres du Comité de bassin Rhin-Meuse ont adopté une délibération (cf pièce jointe) qui sera adressée à la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Cette motion fait écho à celle présentée par les Présidents des Comités de bassin de métropole lors du Comité national de l'eau du 4 octobre dernier.

En début de séance, Audrey Normand, vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a été élue 1^{ère} vice-présidente du Comité de bassin. Christian Guirlinger, conseiller régional et président de la Commission Environnement, a été élu président de la Commission Planification du Comité de bassin Rhin-Meuse.

Prochaine séance du Comité de bassin : 1^{er} décembre 2016

PJ : Délibération relative à l'extension des missions de l'agence de l'eau

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Tél. 03.87.34.48.59
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :
www.eau-rhin-meuse.fr





COMITÉ DE BASSIN

RÉUNION DU 14 OCTOBRE 2016

**DÉLIBÉRATION N° 2016/21 RELATIVE À L'EXTENSION DES MISSIONS DE L'AGENCE
À LA BIODIVERSITÉ**

Prenant connaissance des attendus de la nouvelle loi pour la reconquête de la biodiversité, le comité de bassin :

- **Salue** la volonté du gouvernement de faire appel aux compétences des agences de l'eau pour décliner, au plus près des territoires, l'ambition portée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, des paysages et de la nature du 8 août 2016 ;
- **Soutient** la motion des présidents de Comités de bassin au Comité national de l'eau du 4 octobre 2016 ;
- **Demande** ainsi que le comité de bassin Rhin-Meuse soit représenté par un de ses membres au sein du Conseil d'administration de l'Agence Française de la Biodiversité ;
- **Prend acte** de la reconduction au bénéfice de l'Agence Française de la Biodiversité de la contribution actuelle de l'agence de l'eau (jusqu'à 8,97 M€/an) au budget de fonctionnement de l'ONEMA ;
- **Demande** que les présidents du Conseil scientifique des bassins soient associés au Conseil scientifique de l'AFB ;
- **Fait valoir** les dispositions d'ouverture prises par le comité de bassin Rhin-Meuse, lors de sa séance du 18 avril 2016, en faveur de l'élargissement des interventions de l'agence de l'eau Rhin-Meuse à la biodiversité terrestre ;
- **Souligne** l'avis favorable, donné par le CA du 13 octobre 2016, au Directeur Général de l'Agence pour finaliser un appel à initiatives commun avec la Région Grand Est, la DREAL et la Direction territoriale de l'Onema centré sur le financement de trames vertes et bleues, dans les limites des principes directeurs arrêtés par le comité de bassin, en ce qui concerne la biodiversité terrestre ;
- **Revendique** la suppression à terme du prélèvement de l'Etat après 2017, pour permettre à l'Agence de jouer efficacement son rôle d'opérateur de la biodiversité et de faire face aux enjeux croissants de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, dont le comité de bassin s'est saisi ;

- **Affirme** ses craintes quant aux possibilités pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse d'exercer pleinement les nouvelles missions qui lui sont confiées, tant que la baisse des effectifs n'est pas reconsidérée, sachant que les membres du comité de bassin sont attachés à la qualité du service rendu par les services de l'agence de l'eau ;

Le Secrétaire
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD